

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAC 595 Subventions (10.000 euros) aux associations Le Sixième ateliers d'artistes, Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et Comité des fêtes et d'action (6e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Le Sixième Ateliers d'Artistes, Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et Comité des fêtes et d'action sociale du 6e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Le Sixième ateliers d'artistes, 2, rue Guynemer 75006 PARIS, au titre de ses activités 2016. Simpa 6245 ; 2016_05918.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Comité de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-des-Prés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, 6, Place Saint-Germain-des-Prés 75006 PARIS, au titre du parcours artistique Saint-Germain en 2016. Simpa 19280 ; 2016_06040.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 6e arrondissement, à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6e arrondissement, 78, rue Bonaparte 75006 PARIS, au titre de son action en 2016. Simpa 54722 ; 2016_05800.

Article 4 : La dépense totale correspondante d'un montant de 10.000 euros sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO